

VENTE D'IMMEUBLES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A l'audience Publique du Juge de l'Exécution

Tribunal Judiciaire - Palais de Justice

8 rue des Arènes - 18000 BOURGES -

Mercredi 27 mai 2026 à 9 heures

VENTE Sur la Commune de BOURGES (Cher) 38-40 chemin de Turly et rue Arthur Rimbaud un appartement libre lot n° 202 et une cave lot n° 263, d'une superficie totale de 74,44 m² DPE : D GES : A

sur la mise à prix de

25.000,00 €

VISITE : se rendre sur place le JEUDI 7 MAI 2026 à 14 heures

Le cahier des conditions de vente est déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Bourges où il peut être consulté ainsi qu'au Cabinet de la SCP SOREL & Associés, 3, rue Emile Zola à 18000 BOURGES.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de Bourges, lequel devra se faire remettre par son mandant unique et contre récépissé une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de la CARPA représentant 10% du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000,00 €

L'avocat doit en outre se faire remettre par son mandant l'attestation visée à l'article R 322-41-1 du code des procédures civiles d'exécution.

La vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la commission de surendettement.

DESIGNATION

Dans un ensemble immobilier situé Commune de BOURGES (18000 – Cher) : 38-40
chemin de Turly et rue Arthur Rimbaud

Figurant au cadastre comme suit

BL498 38 rue de Turly pour 12 a 35 ca

• **Lot n°202 : un appartement**

Situé au rez-de-chaussée, cage d'escalier B, entre le hall d'entrée et le local commercial
comprenant : entrée, cuisine, rangement, salle de séjour, trois chambres, dégagement,
salle de bains, wc

Et les 3708/100000èmes des parties communes générales

• **Lot n°263 : une cave**

Située au sous-sol, cage d'escalier B, portant le n°63 sur le plan du sous-sol

Et les 95/100000èmes des parties communes générales.

A la requête de :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE ARTHUR RIMBAUD, situé 36-
38-40 RUE DE TURLY à BOURGES (18000), pris en la personne de son syndic en exercice, la
S.A.R.L. CITYA JACQUES CŒUR, dont le siège social est situé 2, Place Juranville – 18 000
BOURGES - agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette
qualité audit siège

Ayant pour Avocat la Société Civile Professionnelle SOREL & Associés agissant par Me
Pierrick SALLÉ, Avocat au Barreau de BOURGES, domicilié 3, rue Emile Zola à 18000
BOURGES